

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

## AMENDEMENT

N ° 1570

présenté par

M. Fuchs, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, Mme Bannier et M. Berta, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.